Régie régionale de la santé Regional Health Authority Manuel politiques et procédures : <u>Général de la RRS A</u>

Titre :	VISION, MISSION ET VALEURS		N° : GEN.1.10.10
Section :	1 – Gestion générale	Date d'entrée en vigueur:	2010-03-31
Émise par :	vp. Planification, Qualité et Protection de la vie privée	Date de révision précédente :	
Approuvée par (Signature)	Présidente-directrice générale Andrée G. Robichaud	Date de la signature :	2010-03-31
Établissement / programme : (facultatif)		▼RRS A Zones □ 1 □ 4 □ 5 □ 6	

L'annexe ci-jointe représente la politique du conseil d'administration sur la vision, mission et valeurs.

Zone 5: ADM-I-10 Remplace : Zone 1 : Doc.

Zone 4: GEN-II-A-10 Zone 6 : Doc.

Général

1

CA - 110 : VISION, MISSION ET VALEURS

ADOPTÉE LE : 15 septembre 2009

Vision

La Régie régionale de la santé A est le chef de file francophone au Canada atlantique en matière de soins et de services de santé, de formation et de recherche, offrant des services inégalés aux deux communautés linguistiques, lesquelles sont activement engagées à l'égard de leur santé et de leur mieux-être.

Mission

La Régie régionale de la santé A est un réseau de soins et de services de santé intégrés, efficaces et abordables, axés sur la personne. Elle offre au public une combinaison de services primaires, secondaires et tertiaires dans la langue officielle de son choix. La Régie aide la population qu'elle sert à :

- demeurer en santé;
- se rétablir à la suite d'une blessure ou d'une maladie:
- gérer efficacement les affections chroniques;
- s'adapter lorsque la maladie, l'incapacité ou les effets du vieillissement occasionnent des changements de mode de vie; et
- maintenir une qualité de vie, y compris dans les circonstances de fin de vie.

Innovatrice, elle mise sur l'utilisation des technologies et elle recherche l'excellence en santé par la formation de ses professionnels, l'avancement de la recherche et l'engagement de la population qu'elle sert.

Valeurs

Intégrité

Les personnes sont honnêtes, disent les vraies choses, présentent la vérité, inspirent confiance et agissent en fonction de leur code de déontologie et du code d'éthique de la Régie.

Respect

Les personnes agissent avec respect de soi, des autres et du milieu. Elles sont à l'écoute, elles participent au dialogue, elles font preuve d'ouverture, elles respectent les différences et l'identité culturelle.

Compassion

Les personnes démontrent de l'empathie envers les autres, elles sont ouvertes d'esprit, sont à l'écoute, elles adoptent une attitude réconfortante, stabilisante et sans jugement. Elles reconnaissent les dimensions holistiques (bio-psycho-sociale-spirituelle) de l'être humain.

Équité

Tous ont un accès égal aux soins et aux services. La qualité des soins est comparable dans le réseau en tenant compte des réalités démographiques et des besoins prioritaires identifiés.

Solidarité

Les personnes sont solidaires de la vision, de la mission, des valeurs, des orientations et des décisions de la Régie régionale de la santé A. Elles ont un sens d'appartenance et partagent des intérêts communs.